

**MASTER ADMINISTRATION
ET GESTION DE LA
MUSIQUE**

**MASTER MUSIQUE ET
MUSICOLOGIE**

**MASTER CRÉATION
CONTEMPORAINE ET
NOUVELLES TECHNOLOGIES**

MASTERS

DÉPARTEMENT DE MUSICOLOGIE
UNIVERSITÉ JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE



FACULTÉ
ARTS,
LETTRES,
LANGUES

SAINT-ÉTIENNE

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES : PIERRE GRASSET

MASTER AGM
ADMINISTRATION ET
GESTION DE LA MUSIQUE

CO-DIPLOMATION MASTER MAE ET
CERTIFICATION CNSMDP

MASTER ADMINISTRATION ET GESTION DE LA MUSIQUE

Le Master AGM (Administration et Gestion de la Musique) est un cursus hautement spécialisé dans le domaine de la gestion, du management et de la médiation musicale. Il constitue une préparation à la vie professionnelle en tant que gestionnaire de la musique. La première année est constituée d'une spécialisation en musicologie avec des cours de gestion et médiation musicale. Le Master AGM propose une double diplomation avec l'IAE Saint-Étienne et le Master MAE (Management et administration des entreprises).

Le Master 1 est un approfondissement en musicologie avec un séminaire de spécialité en médiation de la musique. Pour le parcours AGM, des cours de spécialité sont ajoutés en M1 au cursus musicologie tel que l'analyse musicale pour la médiation, la rédaction de supports de médiation et une introduction au management. De plus, des cours se consacrent à la programmation et à l'organisation de concerts, ainsi qu'un cours de médiation culturelle sont proposés au sein du parcours. Le séminaire de médiation musicale est le lieu qui va permettre aux étudiants AGM d'esquisser leur projet personnel qui va être réalisé à la fin de la deuxième année de Master. Une unité d'enseignement est entièrement consacrée au jeune public, l'histoire et aux enjeux sociétaux de ce nouveau domaine.

Le Master 2 AGM est l'année de spécialisation pour le parcours AGM. Les domaines de spécialisation sont le droit, l'administration de la musique, les stratégies de production, la gestion de la musique et la promotion et communication d'un projet musical. Pendant cette deuxième année les étudiants planifient et réalisent un projet collectif ainsi qu'un projet personnel qu'ils ont préparé et planifié dans le séminaire de médiation musicale durant la première année du Master. Le deuxième semestre du Master 2 est consacré au stage professionnalisant qui dure six mois.

MASTER AGM
ADMINISTRATION ET
GESTION DE LA MUSIQUE

DOUBLE DIPLOMATION
IAE SAINT-ÉTIENNE

MASTER MAE
https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/master-XB/master-XB/master-management-et-administration-des-entreprises-parcours-management-general-double-competence-5_05_07_0011_FR.html

ATTENDUS

- Si la licence obtenue est hors spécialité musicologie, attester d'un bon niveau de culture musicale et de culture générale. S'investir dans la découverte du monde de la musique et de la culture.
- Arriver à organiser sa pensée et à l'exposer de manière claire, à l'écrit comme à l'oral, et s'intéresser à des questions juridiques et de gestion en lien avec la musique.
- Capacité à s'investir, à s'impliquer dans son travail personnel et à travailler en groupe.

DÉBOUCHÉS

- Gestionnaire de la musique en France et à l'étranger
- Programmateur de musique en France et à l'étranger
- Médiateur de la musique en France et à l'étranger
- Dramaturge en France et à l'étranger
- Travail dans une maison d'édition en France et à l'étranger
- Création d'une propre structure de gestion de la musique en France et à l'étranger

RESPONSABLE DE PARCOURS
Viviane Waschbüsch

viviane.waschbusch@univ-st-etienne.fr

OBJECTIFS

Forte professionnalisation à travers le projet professionnel personnel, le projet collectif et le stage de 6 mois.
Connaissances hautement spécialisées en musicologie, en gestion et en management de la musique.

